Quarante-et-unième Année — N° 123 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | SAMEDI 2 MAI 1896

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 b's
à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28, —
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1er MAI 1896

Elections Municipales

DU 3 MAI 1896

VILLE DE ROUBAIX

PROGRAMME

DE

L'UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

(RÉSUMÉ)

Programme politique et social

Le perfectionnement social s'accomplissant par une évolution rationnelle et pacifique, sous un gouvernement de démocratie républicaine.

Programme municipal

Respect de tous les droits et de toutes les libertés. Egalité entre tous les citoyens.

ECOLES

Secours et distributions de vêtements aux enfants pauvres de toutes les écoles.

Développement graduel des cantines scolaires.

Indemnités nouvelles et supplémentaires données immédiatement (avec effet rétroactif) aux instituteurs et aux institutrices ayant enseigné, depuis trois années, à Roubaix ; ces indemnités devant s'élever jusqu'à trois cents francs pour les instituteurs et les institutrices enseignant à Roubaix depuis neuf ans.

HYGIÈNE PUBLIQUE

Réformes dans l'hygiène publique ; organisation d'un bureau d'hygiène ; prompte ouverture de bains à prix réduits ; création de squares dans les quartiers ouvriers.

ASSISTANCE PUBLIQUE

Les distributions des pains et de viande au Bureau de Bienfaisance doivent être remplacées par des distributions de bons permettant aux indigents de s'adresser au boulanger ou au boucher de leur choix.

Ouverture de dispensaires de quartiers pour la distribution plus rapide des secours et des produits pharmaceutiques ;

Construction d'un nouvel Hôpital ;

Création d'un Hôpital d'enfants ;

Affectation d'un pavillon spécial pour les convalescents de l'Hôtel-Dieu.

OCTROIS

Etude des moyens financiers qui permettront de diminuer progressivement et de supprimer les taxes d'octroi sur les objets de consommation générale.

PERSONNEL MUNICIPAL

Amélioration de la situation du personnel de la ville ; Respect des droits acquis.

TRIBUNAL CIVIL

Démarches actives pour obtenir, des pouvoirs publics, la création d'un Tribunal civil.

LE CONTROLE

Les décisions des Commissions municipales seront livrées à la publicité plusieurs jours avant d'être soumises au Conseil.

L'INITIATIVE PRIVÉE

Encouragements et subventions aux œuvres utiles fondées par l'initiative privée et notamment :

1° Aux sociétés ouvrières de secours mutuels ;

2° Aux associations ouvrières fondées sur la mutualité et sur la prévoyance et ayant pour but, soit de rendre l'épargne plus facile, soit de permettre au travailleur de devenir plus aisément propriétaire ;

3° Au Comité fondé pour diminuer la mortalité des enfants en bas-âge ;

4° Aux Crèches ;

5° A l'Asile de nuit et à la Bouchée de pain.

LISTE DE L'UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

MM. Eugène MOTTE, conseiller général;
Florent CARISSIMO, fabricant;
Docteur LARGILLIÈRE, ancien conseiller général;
Praxille DOVILLE, homme de peine;
Alfred PÊCHER, employé;
Désiré SEGARD, ouvrier peigneron;
Edouard ROUSSEL, industriel;
Paul WATINE, président d'honneur des Combattants de 1870-71;
A. DUBOIS-DUBOIS, ancien employé;
Arnould DUMOULIN, bobineur;
Louis VIENNE, ouvrier encolleur ;
Félix CHATTELEYN, avocat ;
Joseph LEMATRE, ouvrier ourdisseur ;
Ernest GALPIN, ancien négociant ;
DELEPORTE-BAYART, ancien conseiller général ;
François FAUVARQUE, trésorier du Cercle horticole de Roubaix;
Charles DESCHODT, ancien pharmacien, vice-président du Comité cantonal d'hygiène ;
Léon DEPRÈS teinturier ;
Jules LECLERCQ, président du Syndicat de la boucherie et de la charcuterie;
Félix DUMONT, employé de tissage ;
Emile MONMARCHE, directeur de la Grande-Fanfare ;
Alexandre BAYART, entrepreneur ;
Alphonse WIBAUX, avocat ;
Henri BRIET, administrateur des Hospices;
Maurice LEPERS, marchand de liqueurs ;
Jean-Baptiste BATTEAU, ouvrier visiteur de pièces;
Séraphin CHÉRON, fondeur ;
Alfred ROUSSEL, secrétaire permanent de l'Union sociale et patriotique ;
Amand LABROY, ancien peintre en bâtiments ;
Henri DUFLOT, ouvrier menuisier modeleur.
Isidore LECAT, boulanger ;
Paul REGNIER-BRANQUART, cafetier ;
Jean-Baptiste TENEUL, cultivateur ;
Paul DELMASURE, négociant ;
Numa DELMAIRE, épicier ;
François CARRETTE, mécanicien ;

Les candidats de l'Union Sociale et Patriotique déclarent ne donner leur adhésion qu'à la seule liste présentée par ce comité.

Ils invitent leurs amis à voter pour la *liste complète*, un nom rayé étant une voix donnée aux adversaires.

Ils se sont engagés *à poursuivre devant les tribunaux compétents* ceux qui porteraient leurs noms sur d'autres listes et imprimeraient ou distribueraient ces listes.

Tous s'engagent à ne pas accepter le mandat qui pourrait leur être donné grâce à de pareilles manœuvres, *et à donner leur démission si la liste entière ne passait pas.*

Dans les circonstances présentes, ne pas voter est un crime.

Voter pour les collectivistes c'est vouloir la destruction de la propriété ; l'anéantissement de l'épargne ; la ruine de la Patrie ; du travail et de la liberté.

Effacer un nom sur la liste de l'Union Sociale et Patriotique, c'est donner une voix aux collectivistes.

Les porteurs, distributeurs, imprimeurs et créateurs de listes de diversion où figureraient frauduleusement des noms de candidats de l'Union Sociale et Patriotique, seraient rigoureusement poursuivis en dommages et intérêts.

Roubaisiens, soyons unis, la Patrie a les yeux sur nous !

Aux urnes ! pour Roubaix ! pour la France !

LE NOUVEAU MINISTÈRE

devant la Chambre

Paris, 30 avril. — Evidemment beaucoup de curieux stationnent avant la séance devant la grille du Palais-Bourbon. Le salon de la Paix présente une vive animation, mais on ne peut dire que dans les couloirs de la Chambre — pas plus qu'aux abords du Palais — règne cette fièvre extraordinaire des grands jours.

On a plutôt une impression de calme, d'un calme relatif, après l'émotion au dehors le 23 avril, lorsqu'on se demandait encore quelle serait la conclusion de la déclaration que M. Bourgeois apportait à la Chambre après le dernier vote du Sénat.

Il faut reconnaître que le sentiment du public ne correspond pas dans cette circonstance à l'agitation fébrile que les groupes ennemis du nouveau ministère manifestent si bruyamment. N'apprenions-nous pas, en effet, en arrivant à la Chambre, que les groupes avancés, voulant escompter à l'avance toutes les éventualités, ont pris une résolution héroïque qu'ils ont ainsi formulée : « Les bureaux des groupes républicains ont décidé qu'en cas de dissolution, tous les membres de l'Assemblée qui auront affirmé la souveraineté du suffrage universel se représenteront unis devant le suffrage universel. »

Cette évocation des 363 avant la lettre a paru constituer généralement une mauvaise de séance. Ces groupes qui se qualifient exclusivement, semble-t-il, dire de « républicains », sont le groupe progressiste Ricard, aussi le groupe radical-socialiste, le groupe socialiste pur. Toujours est-il que l'issue de la journée est toujours escomptée avec la même conviction comme une victoire pour le cabinet par les modérés et comme une défaite du gouvernement par les radicaux.

Les gens impartiaux croient que le ministère sortira vainqueur de cette première épreuve. Ils ne lui accordent, il est vrai, qu'une faible majorité, les uns 15 voix, les autres 20, les autres au maximum 40; mais ils croient au succès final.

On sait par expérience qu'il faut toujours tenir compte de l'imprévu en cette matière.

Mais voilà que le drame va se dérouler. Le président défile entre les deux haies de soldats au son du tambour. A ce moment, M. Méline, contrairement à son habitude, gagne la salle des séances en passant par le salon de la Paix; il est peu entouré, le tambour lui fait tort.

Quelques instants après lui pénètre M. Lépine, préfet de police. M. Charles Dupuy, à son passage, reçoit de nombreuses poignées de main. On semble lui dire : « Vous n'êtes pas au pouvoir, mais votre politique... vous y précède. »

Dans la salle, les tribune publiques sont entièrement garnies, beaucoup de dames élégantes en toilettes claires, une véritable salle de vernissage.

Un seul député, M. Viox, de Meurthe-et-Moselle, est à son banc lorsque M. Brisson prend place au fauteuil présidentiel. Aussitôt radicaux et socialistes arrivent précipitamment, très animés, avec des airs de bataille. Les membres du centre arrivent lentement et prennent leurs places.

MM. Ricard, (Côte-d'Or) et Goblet vont communiquer des ordres du jour à M. Brisson.

MM. Doumer et Guieysse, anciens ministres, qui font leur entrée, sont immédiatement entourés par leurs amis radicaux. Voilà M. Ricard : l'ancien garde des sceaux, toujours solennel, passe majestueusement sans qu'aucune main se tende vers lui.

La salle se garnit rapidement. Les conversations sont de plus en plus bruyantes. L'entrée de M. Bourgeois produit une certaine sensation. Les mamelouckes de son ministère se précipitent au-devant de lui et lui serrent la main avec une ardente affectation. Au centre et à droite, on rit de cette manifestation. M. Sarrien passe discrètement dans les rangs et va reprendre son ancienne place au milieu de la gauche.

La séance

La séance est ouverte à deux heures vingt, par M. Brisson, président.

Voici les nouveaux ministres ! Arrivent successivement : MM. Barthou, Hanotaux; tous les regards se tournent vers eux. Au centre, on s'empresse de les féliciter. Les gauches demeurent silencieuses; à droite, on observe la plus grande réserve. Voilà M. Méline. Ah l'ah ! sur les bancs socialistes). Le président du conseil, ministre de l'agriculture, s'assied entre MM. Barthou et Hanotaux. Suivent bientôt MM. le général Billot, Cochery et Turrel.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

M. le Président. — La parole est à M. le président du conseil.

Immédiatement, M. Méline, sanglé dans une redingote impectable, monte à la tribune et commence à mi-voix la lecture de la déclaration ministérielle dont voici le texte :

« Messieurs, En répondant à l'appel de M. le président de la République, nous ne nous sommes pas dissimulé les difficultés de notre tâche ; mais il est des heures où les hommes politiques dévoués à leur pays n'ont pas le droit de se dérober aux responsabilités du pouvoir.

» La netteté de nos explications vous permettra dès le premier jour, de savoir ce que nous voulons et où nous allons.

» Nous poursuivrons d'abord une œuvre d'apaisement, en nous efforçant de rétablir l'harmonie indispensable des pouvoirs publics.

» La Chambre des députés, issue du suffrage universel direct exerce une action prépondérante dans la direction générale de la politique; mais, si elle tient de ses origines et de ses origines et de la Constitution des droits incontestables, il est impossible de légiférer et de gouverner sans le concours du Sénat.

» C'est là une question de fait qui domine et rend inutiles les controverses théoriques. La bonne volonté réciproque a suffi jusqu'ici à résoudre toutes les difficultés; c'est à elle que nous faisons encore appel. Nous ne désespérons pas d'effacer les traces des récents conflits, si vous voulez bien nous suivre sur le large terrain d'action où nous entendons nous placer.

» La Chambre, nous en sommes convaincus, renferme une majorité républicaine fermement résolue à écarter les questions qui la divisent pour s'attacher enfin à un ensemble de réformes démocratiques, mûres depuis longtemps et immédiatement réalisables.

» Elle voudra faire aboutir les projets de loi qui intéressent les travailleurs.

» Le moyen le plus sûr de barrer la route aux doctrines révolutionnaires sera toujours de rester fidèle à l'idéal de justice et de solidarité, qui est la tradition du parti républicain.

» Sans prétendre limiter le champ de votre activité, nous croyons devoir vous rappeler les questions essentielles dont la solution prochaine ne dépend que de nos communs efforts.

» En première ligne, nous plaçons les réformes fiscales. Les questions sont posées ; il est nécessaire d'y apporter de prompts solutions.

» La réforme du régime des boissons, la réforme des droits de succession sont devant le Sénat ; nous en poursuivrons avec énergie la réalisation.

» Pour les contributions directes, répondant au sentiment nettement manifesté par le pas, nous vous proposerons au budget de 1897 un système de réformes qui, sans vexations, sans mesures inquisitoriales ou arbitraires, assurera une meilleure répartition des impôts, permettra de soulager les petites contribuables de tenir compte des charges de famille et de dégrever l'agriculture.

» En même temps, nous reprendrons et nous appliquerons avec vigilance la politique des économies, que le pays réclame impérieusement, et qui est la condition même de l'équilibre budgétaire et de l'amélioration du crédit public. Nous pouvons surtout y réussir par les modifications successives que nous prenons l'engagement de apporter à notre organisation administrative, dont les formalités compliquées concordent si peu avec les besoins de simplicité et de célérité de la société moderne.

» Nous n'avons pas besoin de dire que nous consacrerons tout notre dévouement, toutes nos forces, aux intérêts de l'agriculture ; nous n'épargnerons rien pour lui venir en aide, et nous prendrons en mains tous les projets qui l'intéressent. Nous commencerons par lui assurer la représentation officielle à laquelle elle a droit et qu'elle attend depuis si longtemps. Nous ne saurions trop faire pour les vaillantes populations rurales que rien ne décourage, qui luttent avec un véritable héroïsme contre toutes les crises qui les assaillent et qui, par leur sagesse, par leur bon esprit, sont la force des gouvernements.

» L'armée et la marine sont l'objet des plus chères préoccupations du pays. Pour compléter l'œuvre de la défense nationale, il faudra créer enfin cette armée coloniale dont vous n'avez cessé de réclamer l'organisation.

» Dans l'ordre économique et social, nous chercherons à faire voter les projets que trop d'agitations stériles ont laissés en souffrance depuis tant d'années.

» Les projets de loi relatifs à la réglementation des heures de travail, à la responsabilité en matière d'accidents, au développement de la mutualité, de l'épargne et de la prévoyance, sont soumis à vos délibérations. Convaincus à la fois de leur importance et de leur urgence, nous voulons les rendre définitifs.

» L'organisation des caisses de retraites ouvrières par la coopération de l'Etat et de l'initiative individuelle s'impose également à votre attention.

» Ainsi limitée, l'œuvre législative du Parlement sera féconde et produira des résultats durables. Nous nous ne servirons pas moins efficacement les intérêts des travailleurs et de la nation entière, en maintenant avec fermeté, contre toutes les tentatives, le respect des lois et l'ordre public. C'est au devoir auquel nous ne faillirons pas.

» La prospérité du pays en dépend. La stagnation des affaires n'a peut-être pas de cause plus profonde que l'incertitude et la crainte du lendemain. Vous pouvez, dans une large mesure, y remédier en pratiquant la politique d'ordre, de travail et de progrès que le pays appelle de ses vœux

« Cette politique sage et ferme n'offre pas moins d'avantages à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est par elle qu'une organisation laborieuse et pacifique, consciente de sa force, de ses intérêts et de ses droits, a pu s'assurer au dehors des alliances précieuses et fidèles. Par la continuité des vues et des desseins, cette politique pourra maintenir et développer la situation qui appartient à la France dans le monde.

» Tel est le programme que nous vous proposons de réaliser ensemble.

»Nous ne pourrons qu'en écartant résolument les discussions irritantes et stériles qui, depuis le commencement de la législature, ont trop souvent paralysé la bonne volonté réformatrice de la majorité.

» Messieurs, la France qui travaille est lasse d'agitations, elle a soif de la paix et de tranquillité : elle nous adjure de songer à elle de faire trêve aux dissensions qui l'affaiblissent. C'est pour la bien servir que nous avons assumé une lourde tâche. Nous avons la ferme confiance que vous nous comprendrez et que vous répondrez à notre appel pour pratiquer avec nous, dans l'intérêt supérieur de la République, une politique d'apaisement et de progrès ».

Le silence est complet, mais la voix ne porte pas jusqu'aux bancs extrêmes de gauche. « Plus haut, » crie-t-on sur ces bancs !

Des applaudissements éclatent au centre lorsque M. Méline déclare «qu'il est des heures où les hommes politiques ne peuvent se dérober au pouvoir; » mêmes applaudissements, lorsqu'il dit que « la Chambre des députés, issue du suffrage universel direct exerce une action prépondérante dans la direction générale de la politique, » mais l'extrême gauche et les socialistes commencent à s'agiter.

« Quel toupet ! » s'écrie M. Faberot. MM. Rouanet et Jaurès font signe à leurs amis de se taire.

« Il est impossible de gouverner sans le concours du Sénat, » poursuit M. Méline. Vingt-cinq membres du centre applaudissent. Les socialistes ricanent; à droite, on se réserve; à l'extrême gauche, les chefs caiment leurs amis.

La phrase relative aux projets qui intéressent les travailleurs est accueillie par les rires de l'extrême gauche ; mais lorsque le président du conseil prononce les mots « barrer la route aux révolutionnaires, » de très vifs applaudissements éclatent sur tous les bancs du centre et à droite ; à l'extrême gauche, on murmure.

Au passage relatif au projet sur les boissons hygiéniques, plusieurs membres de l'extrême gauche crient : « Vous avez voté contre ! » Celui annonçant une réforme équitable et sans vexations des contributions directes est souligné par les applaudissements répétés du centre. De même est applaudie l'annonce « qu'on donnera à l'agriculture une représentation officielle, » « afin de protéger les ruraux. »

M. Faberot s'écrie : « Vous n'en avez pas beaucoup pour vous, de ceux-là. »

La mention relative à la responsabilité des accidents provoque sur les bancs d'extrême gauche quelques cris de : « A bas le Sénat ! », mais le silence revient aussitôt.

Les mots « respect des lois et de l'ordre public » sont applaudis au centre. L'extrême gauche murmure sourdement, mais se réserve. A droite, on garde toujours une attitude expectante.

M. Faberot, qu'on ne peut calmer, interrompt : « Et la loi sur les blés ? » (Rires). Pas un mouvement à l'allusion aux alliances précieuses et fidèles. « Vous répondrez à notre appel... , poursuit M. Méline. — Non, non, crie-t-on bruyamment à l'extrême gauche.

Enfin, la dernière phrase est saluée par une double salve d'applaudissements au centre. Silence complet à l'extrême gauche et sur les bancs socialistes.

PLUIE D'INTERPELLATIONS

M. le Président. — J'ai reçu trois demandes d'interpellations : 1° de M. Goblet sur la formation du nouveau cabinet; 2° de M. Gauthier de Clagny sur la nécessité de reviser intégralement les lois constitutionnelles; 3° de M. Henri Ricard sur la formation du cabinet en dehors de la majorité du parti qui s'est affirmée pour la défense des droits du suffrage universel. (Longs applaudissements à l'extrême gauche.)

Une voix au centre : A un mois.

Plusieurs voix sur les bancs socialistes : Vous avez peur !

M. Méline, président du conseil. — Le gouvernement accepte la discussion immédiate.

La discussion immédiate est ordonnée.

Discours de M. Goblet

M. Goblet. — Je regrette d'être obligé de monter aujourd'hui encore à la tribune, mais il me paraît impossible de laisser le ministère se présenter devant la Chambre sans lui demander compte de la suite qui a été donnée aux derniers votes de la Chambre. (Applaudissements à l'extrême gauche.

Le régime parlementaire comporte des règles nécessaires auxquelles on ne peut se soustraire sans encourir de graves responsabilités, et jamais elles n'ont été plus violemment méconnues qu'aujourd'hui. (Vives acclamations et bravos répétés à l'extrême gauche, pendant que le centre ricane.)

A ce moment, la Chambre paraît divisée en deux camps bien tranchés et à peu près égaux.

VIF INCIDENT

M. Goblet (se tournant vers la droite). — On a vu des ministères renversés par des coalitions avec certains partis inconstitutionnels.

Cette phrase est le signal d'un très vif incident. Toute l'extrême gauche applaudit à tout rompre ; la droite, debout, proteste avec la dernière énergie.

« Les communards ne sont pas, eux, constitutionnels, crient MM. de Bernis, Fouquet et plusieurs de leurs collègues.

M. Faberot gesticule et invective la droite. Le bruit est assourdissant.

M. le duc de Larochefoucauld, debout, avec force. — Les communards... les sans-patrie...

Les clameurs des socialistes couvrent sa voix. Le tumulte est à son comble. M. de Bernis interpelle violemment M. Brisson et réclame la liberté de la parole pour tous les membres de la Chambre. Les clameurs socialistes redoublent.

M. Goblet. — On interprète mal mes paroles. (Vives protestations à droite.)

M. Fouquet. C'est honteux

M. le Président. — M. Fouquet, vous monterez à la tribune à votre tour.

M. Goblet. — Je veux dire qu'un ministère ne peut être régulièrement formé qu'avec une majorité républicaine.

On a vu des ministères de concentration traîner une existence pénible; jamais ils n'ont consenti à gouverner avec une majorité qui ne fût pas exclusivement républicaine.

M. Barthou lui-même reconnaissait que la concentration avait des périls.

M. Barthou ne fait aucun mouvement.

M. Goblet. — On verra si le cabinet actuel aura le scrupule de n'accepter qu'une majorité républicaine. (Double salve d'applaudissements à l'extrême gauche.) La concentration, aujourd'hui, n'est plus possible; on a dû y renoncer. On a vu, depuis, les ministères Casimir-Périer, Dupuy et Ribot tomber.

Par la force même des choses, on est arrivé au ministère progressiste de M. Bourgeois.

M. de Bernis. — Dites socialiste. (Bravos à droite.)

M. Goblet. — Il s'est créé un classement nouveau. Il s'est formé en France deux grands partis. Le ministère Bourgeois a été constamment soutenu par des républicains. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

On remarque une trentaine de membres à gauche, les *toupies hollandaises*, qui restent immobiles et silencieux, froids à l'égard de M. Goblet comme ils l'ont été à l'égard de M. Méline.

M. Goblet.—Même après qu'il eut donné sa démission, sa majorité s'est retrouvée entière, compacte et résolue pour faire respecter les droits du suffrage universel.

Dans cette majorité, il y avait trois choses : une majorité dite politique et les éléments d'un gouvernement régulier. (Double salve d'applaudissements sur les bancs de l'extrême gauche et socialistes.)

Pourquoi n'a-t-on pas pris un cabinet dans cette majorité? La Chambre des députés est la véritable Chambre des communes, celle, comme l'a dit sir John Morley, dans laquelle réside la souveraineté.

M. Charles Dupuy, dans un livre destiné aux enfants de nos écoles, dit que les ministres donnent leur démission quand ils sont l'objet d'un vote de blâme émanant de la Chambre. (Rires).

M. Charles Dupuy, de sa place, en riant. — Je reconnais de bonne foi avoir écrit cela.

Les socialistes se lèvent et font une ovation ironique à l'ancien président du conseil.

M. Faberot. — Il deviendra collectiviste. (Rires).

M. Goblet. — Et M. Dupuy ajoute plus loin dans son manuel de rédaction...

M. Toussaint. — Son manuel de réaction. (Rires).

M. Goblet. — ... que la Chambre des députés à la prérogative de maintenir ou de renverser les ministères. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Goblet, s'adressant à M. Méline. — Je n'ai pas à vous demander où vous allez et ce que vous voulez faire, je vous demande d'où vous venez. (Double salve d'applaudissements sur les bancs radicaux et socialistes. — Mouvements prolongés.)

Au lieu de remplacer le cabinet démissionnaire par un cabinet similaire...

M. de Bernis. — Par vous ? (Rires).

M. Goblet. — Oui, a fait le contraire.

M. Gamard. — On a fait appel à M. Sarrien.

M. Goblet. — Dans les circonstances actuelles, M. Sarrien n'était pas qualifié. (Rires et applaudissements ironiques au centre, qui se tourne vers M. Sarrien, visiblement très ennuyé de cette manifestation).

M. Gamard, qui interrompt, est rappelé à l'ordre.

M. Goblet. — Je dis que M. Sarrien n'était pas qualifié pour représenter la majorité du 23 avril, non seulement il faisait partie du cabinet démissionnaire, mais son nom n'avait pas figuré dans le scrutin du 23 avril. (Murmures au centre).

De plus, il n'avait pas reçu mandat de faire un ministère pris dans la majorité, mais un ministère de transaction. (Violents murmures au centre).

M. Bouge. — Vous faites le procès du président de la République. (Exclamations ironiques à l'extrême gauche).

M. Goblet. — A la tentative de M. Sarrien, on a substitué un ministère de minorité.

Plusieurs voix au centre. — Nous allons voir cela.

M. Goblet. — Vous avez une singulière idée de la Chambre (bravos à l'extrême gauche) ; ce ministère était fait depuis longtemps, et c'est pour le faire arriver qu'on a fait éclater le conflit entre le Sénat et la Chambre ; il y a eu, de la part du parti modéré, un véritable complot (socialistes et radicaux applaudissent bruyamment; au centre et à droite rires ironiques) ; ce complot a abouti à appeler aux affaires un cabinet inconstitutionnel, et je m'étonne qu'un homme, que je suis depuis 25 ans, couvre de son nom, à la tête du ministère, une pareille violation de la Constitution. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

M. Faberot, à M. Méline. — Vous êtes un factieux. (Rires.)

M. Goblet. — Quant au programme du nouveau cabinet, il est le contraire de ce qu'a demandé la majorité du 23 avril ; le Cabinet ne veut pas de l'impôt sur le revenu; c'est la revanche de la commission du budget. (Applaudissements).

Le ministère ne veut pas de la révision, même limitée; c'est un ministère de défi ; comment peut-il s'assurer ainsi contre le suffrage universel ? (Applaudissements sur les mêmes bancs); on veut lancer les masses rurales contre les travailleurs. (Nouveaux applaudissements ; M. Bourgeois, ancien président du conseil, applaudit vivement M. Goblet).

M. Goblet. — Quand on commence sans la Constitution, on ne sait pas comment on finit; quels que soient les événements futurs, vous seuls en serez responsables. (Bravos prolongés à l'extrême gauche).

La majorité du 23 avril ne se dégagera pas; elle n'acceptera pas une pareille défaite; elle ne donnera pas sa confiance à un Cabinet inconstitutionnel (Applaudissements à l'extrême gauche); si elle le faisait, elle abandonnerait au Sénat la direction des affaires publiques.

L'orateur termine en déposant un ordre du jour sur le bureau de la Chambre. (Une double salve d'applaudissements à l'extrême gauche tout entière, accueille M. Goblet à sa descente de la tribune).

Intervention de M. Deschanel

M. Paul Deschanel, succédant à M. Goblet, monte à la tribune.

Un grand silence se fait aussitôt.

M. Paul Deschanel. — Je m'adresse à tous sans distinction de partis. Les critiques de M. Goblet peuvent s'adresser au précédent ministère et non à celui-ci (Très bien et rires au centre).

Depuis quelque temps, nos débats, au lieu de rouler sur des idées, ne roulent...

M. Faberot, interrompant. — ... Que les électeurs ! (Rires).

M. Deschanel. —... ne roulent que sur des mots. La majorité du 23 avril porte sur quoi ? sur la suprématie du suffrage universel et sur la nécessité des réformes. Est-il un seul républicain qui ne soit prêt à proclamer la suprématie du suffrage universel qui est le fondement même de la souveraineté nationale ? (Applaudissements au centre. Vociférations à gauche.)

J'apporte ici une parole sincère. Par où la souveraineté nationale doit-elle s'exercer ?

Voix diverses : Par la Chambre ! Par le Sénat!

M. Deschanel. — Ce n'est pas par la suprématie d'une

BOURSE DE PARIS DU 1er MAI 1896

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.			Clôt. jr	Pr. cl.			Clôt. jr
...	CRÉDIT FONCIER	Bons 1887	70 ..	...		Ardennes	...
...		— 1888	63 ..	...		Est 5 0/0 anc.	468 ..
...		Commun. 1879	502 ..	...		— nouv.	464 50
...		— 1880	497 50	...		Nord 3 0/0 anc	473 ..
...		— 1891	395 ..	...		— nouv.	476 ..
...		— 1892	503 ..	...		Orléans 3 0/0 a.	470 ..
...		Foncières 1877	402 ..	...		— n.	468 ..
...		— 1879	505 ..	...		Orléans 2 1/2 0/0	435 ..
...		— 1883	450 25	...		Ouest 3 0/0 anc.	468 ..
...		— 1885	496 ..	...		— nouv.	464 ..
...		— 5e 1885	100 75	...		P.-L.-M. fus. a	436 ..
...		F. 90 fr. p. 1895	477 ..	...		— fus. n.	449 ..
...		Obl. 1855-60 3 0/0	...	...		Sud de France	102 25
...		— 1865 4 0/0	507 50	...		Econom. 3 0/0	410 ..
...		— 1869 3 0/0	430 25	...		Ville Lyon 1880	...
...		— 1871 3 0/0	421 ..	...		Marseille 1877	415 ..
...		— 1875 4 0/0	571 ..	...		Bordeaux 3 0/0	...
...		— 1876 4 0/0	571 ..	...		— 1884	405 ..
...		— 1886 3 0/0	417 ..	...		Montpellier 1894	...
...		— 1/4	105 25	...		Dette Tunis	...
...		— 1892 2 1/2	390 ..	...			
...		— 1/4	87 50	...			

FONDS D'ÉTAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. clôt		Ouvert	Clôtur.	Hausse	Baisse
103 20	3 0/0 comptant	102 50	103 ..	...	...
102 22	3 0/0 terme	102 82	103 ..	...	...
100 40	3 0/0 Amort. compt.	100 50	100 70	...	...
...	3 0/0 — terme	100 60	100 70	...	...
106 65	3 1/2 comptant	105 75	105 90	...	...
106 65	3 1/2 terme	106 15	106 80	...	...
98 ..	Emprunt Tonkin	98 ..	98 ..	...	...
379 ..	Argentins	...	...	...	...
...	Autriche	103 50	103 47	...	...
71 40	Brésil	71 60	72 25	...	...
...	Chine 4 0/0	...	...	...	...
...	Egypte unifiée	105 15	...	...	...
...	Espagne extér. compt.	66 ..	66 75	...	...
...	— terme	63 30	63 62	...	...
84 05	Italien 5 0/0 comptant	84 50	...	...	...
84 20	— terme	84 30	84 40	...	...
...	Hongrois 4 0/0	104 20	104 40	...	...
26 65	Portugais 3 0/0 compt	26 81	26 95	...	...
...	— terme	...	...	...	...
20 80	Turc (série D) terme	20 75	20 82	...	...
103 57	Russe 4 0/0 1889	103 90	...	...	...
93 40	— 3 0/0 1891	93 50	94 55	...	...
...	— 4 0/0 1893	105 25	106 40	...	...
93 35	— 3 1/2 1894	104 85	...	...	...

Cours de clôture au comptant du 1er mai

Cours Précédent	VALEURS	Cours du jour
102 20 ./.	3 0/0	102 20 ./.
... ./.	3 0/0 amortissable	... ./.
100 40 ./.	3 0/0 amortissable	100 40 ./.
106 55 ./.	3 1/2 0/0 1893	106 25 ./.

BOURSE DE LILLE DU 1er MAI 1896

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	119 50	120	OBLIGATIONS		
» 60, r. 500	... ..	507 75	Bains Hilois	... ..	500 ..
» 68, r. 500	... ..	513 ..	Union Ind. N.	... ..	140 ..
» 77, r. 500	... ..	304 ..	Gaz de Wazem	... ..	525 ..
» 84, r. 400	... ..	404 ..	Belge du Econ.	... ..	495 75
» 84, 4/4	... ..	406 ..	Denain Anzin.	... ..	530 ..
» 87, r. 400	... ..	404 ..	Cambrésis	... ..	312 50
» 93, r. 500	505 ..	504 75	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1863	... ..	45 ..	Aniche, 43e	... ..	10600 ..
Roubaix. 1893	... ..	503 ..	Anzin, 400e d.	... ..	4500 ..
Amiens	... ..	119 ..	Blanzy	... ..	1850 ..
Dép. du Nord	... ..	108 30	Bruay	... ..	19810 ..
Tourc. 1878	... ..	349 ..	Bully-Grenay, 6e	2170 ..	2150 ..
Armentièr. 86	... ..	868 ..	Campagnac	... ..	821 25
Douai, libérée	... ..	608 25	Carvin	... ..	1005 ..
Valenciennes	... ..	560 ..	Courrières, 10e	4310 ..	4310 ..
Verley, Decr.	1395 ..	1305 ..	Crespin	... ..	90 ..
Ce Plate et Cie	... ..	300 ..	Douchy	590 ..	587 50
Crédit d. Nord	... ..	625 ..	Dourges	... ..	9000 ..
H. Devilder	1075 ..	1070 ..	Drocourt, 1/4 s.	... ..	4500 ..
Banq. de Nord	... ..	500 ..	Escarpelle	... ..	2400 ..
Ce Esc. Roub.	... ..	516 25	Epinac	... ..	600 ..
Gaz de Wazem	... ..	481 25	Ferfay	... ..	405 ..
Le Nord, ass.	... ..	2800 ..	Albi	... ..	800 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Lens	... ..	27075 ..
St-Sauv. 1/4 ras	... ..	200 ..	Lens (400e)	210 ..	210 75
Un. lin. Nord	... ..	140 ..	Liévin	... ..	1180 ..
Constr. Anzin	... ..	... ..	Marles 70 0/0	... ..	12450 ..
Cimente Franç	... ..	270 ..	Marles 70 0/0	... ..	17000 ..
Estrée-Blanch	... ..	385 ..	Meurchin	6080 ..	... ..
Tramw. Nord	... ..	40 ..	Ostricourt	... ..	395 ..
L. Allart, t. p.	... ..	860 ..	Sincey-le-H.	... ..	... ..
Dist. A. Béliez	... ..	500 ..	Thiverceille	... ..	100 ..
Chem Econom	... ..	475 ..	Vicoigne et N.	... ..	18410 ..
Brouta et Cie	... ..	560 ..	OBLIGATIONS		
Ce Liquid R.-T.	... ..	... ..			
Eaux Dunkerq	... ..	350 ..	Bethune 1877	... ..	410 ..
Tréflerie	... ..	... ..	Drocourt 1885	511 ..	512 50
Blache-St-V.	... ..	3500 ..	Marles 1893	... ..	505 ..
Denain Anzin.	410 ..	410 ..	Liévin 1885	... ..	505 ..
Usin Villarupt	... ..